

**AFFECTATION AU LYCÉE ANTONIN CARÊME**

Présentation de la notification d'affectation  
obligatoire dès l'accueil

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer de l'affectation de votre enfant au Lycée Antonin Carême de SAVIGNY LE TEMPLE.

**Planning des inscriptions :**

▪ Inscriptions en Seconde :

mercredi 28 juin 2017 de 8h00 à 17h00,  
samedi 1<sup>er</sup> juillet 2017 de 9h00 à 12h30,  
lundi 03 juillet 2017 de 10h00 à 17h00,  
mardi 04 juillet 2017 de 9h00 à 12h00.

▪ Inscriptions pour les entrants en Première, Terminale et MCCDR :

mardi 04 juillet 2017 de 9h00 à 12h00.

Elles se dérouleront dans le hall du lycée A. Carême (entrée par la cour d'honneur) – Place Gustave Courbet – 27 avenue de l'Europe – 77176 SAVIGNY LE TEMPLE.

**Les documents suivants sont indispensables le jour de l'inscription (les élèves mineurs doivent être obligatoirement accompagnés d'un représentant légal) :**

- L'avis de notification d'affectation Affelnet au Lycée Antonin Carême,
- Un EXEAT (à retirer auprès de l'établissement d'origine),
- Une photocopie d'une pièce d'identité de l'élève recto-verso,
- Une photocopie du livret de famille complet,
- Une photocopie du jugement de divorce (le cas échéant),
- L'attestation de recensement ou de participation à la JDC (le cas échéant),
- Une photocopie des pages de vaccinations du carnet de santé, notées au nom de l'élève,
- Une photocopie de la carte vitale du responsable légal ou de l'élève s'il a plus de 16 ans,
- 4 photos d'identité très récentes,
- L'avis de notification d'octroi de bourse nationale : si votre enfant est déjà boursier national, faire la demande de transfert auprès de l'établissement scolaire actuel,
- Un R.I.B (pour tous les élèves),
- Les documents d'abonnement aux transports (le cas échéant),
- Prévoir un chéquier (pour la demi-pension, pour l'équipement et la tenue professionnelle).
- Pour la demi-pension : l'attestation de restauration scolaire Equitables (envoyée par la Région ou téléchargeable sur le site [www.iledefrance.fr/equitables](http://www.iledefrance.fr/equitables) ) ou l'attestation de quotient familial CAF, la photocopie de l'intégralité du dernier avis d'imposition de l'ensemble du foyer, la photocopie de l'intégralité du livret de famille.

Les dossiers d'inscription seront envoyés par mail dans votre collège qui pourra vous les imprimer ou seront à remplir sur place le jour de l'inscription.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**!/ Attention : toute inscription hors délai  
signifie une place perdue.**

Le Proviseur,

M. Laurent DEPREZ

Le Chef d'Établissement